



**Distributeurs d'eau potable et d'eau en bouteille
Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada**

Demande de proposition (DDP) No. 21-175898

**MODIFICATION NO. 02
DATE :07 mai 2021**

La présente modification de la DDP n° 01 vise à apporter les changements suivants à la DDP :

1. section n°5.15.2 Période du contrat
2. section n°4.3 Method de Selection – Evaluation Minimale Des Points
3. Évaluation des points selon les critères techniques:

Nous rappelons à tous les soumissionnaires d'adresser leurs questions à
internationalproposals@international.gc.ca.

1. **SUPPRIMER :**

5.15.2 Période du contrat à la page 23.

INSÉRER :

5.15.2 Période du contrat

La période du contrat est du _____ au _____ inclusivement. *(Compléter au moment de l'attribution du contrat)*

2. **SUPPRIMER :**

4.3 Method de Selection – Evaluation Minimale Des Points à la page 14.

INSÉRER :

4.3 MÉTHODE DE SÉLECTION – ÉVALUATION MINIMALE DES POINTS

4.3.1 Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- a) Se conformer à toutes les exigences de la demande de soumission; et
- b) Satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires; et
- c) Obtenir le minimum requis de 36 points dans l'ensemble pour les critères d'évaluation technique qui sont côtés. La notation est effectuée sur une échelle de 60 points.

4.3.2 Les soumissions qui ne satisfont pas aux exigences (a), (b) ou (c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.



3. **SUPPRIMER :**

Évaluation des points selon les critères techniques à la page 16.

INSÉRER :

Évaluation des points selon les critères techniques:

Article	Description	Points/ Note maximum	Note	Justifiez la façon dont vous avez atteint la note en fournissant la documentation, les références requises, etc.
P1	Le contractant a une expérience d'entreprise récente dans les services de production, d'approvisionnement, de livraison et d'entretien des activités de distribution d'eau embouteillée et de distributeurs d'eau. = 10 ans = 5 points => 10 ans à = 12 ans = 10 points > 12 ans = 15 points	15		
P2	Les ressources proposées par le contractant ont une expérience récente dans les services de livraison, d'entretien et de réparation de distributeurs d'eau et d'eau embouteillée de 18.9 et 10 litres, pour un contrat d'une taille et d'une portée similaires. = 0 à < 2 ans = 1 point = 2 à < 5 ans = 3 points = 5 à <= 10 ans = 5 points	5		
P3	Les ressources proposées par le contractant ont de l'expérience dans la livraison de grands volumes d'eau purifiée embouteillée (18,9 L) par jour. = 200 à <= 299 bouteilles = 5 points = 300 à <= 499 bouteilles = 10 points => 500 bouteilles = 20 points	20		
P4	Le contractant a fourni un plan d'urgence détaillé au cas où le contractant serait incapable de livrer l'eau embouteillée conformément à l'EDT. = 1 plan = 5 => 2 plans = 10	10		
P5	Le contractant a fourni des références de contrats d'une taille et d'une portée similaires dans la production, la livraison, et l'entretien des distributeurs d'eau et d'eau purifiée embouteillée. = 4 références = 5 points => 5 références = 10 points	10		
Nombre de points maximum disponibles/alloués		60		
Points/note minimum pour réussir (60%)		36		